

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 20 novembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 20 novembre 2023, à 20h30, formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre Godbout et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Hugh Fortier, Réal Rancourt et Tony Rancourt
M^{mes} les conseillères Francine Vallières, Valérie Rancourt et Priscillia Lefebvre

Tous les membres du conseil étant présents ils ont renoncés à l'avis de convocation.

M^{me} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2023-11-170 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2023-11-171 Demande de soumission pour l'entretien hivernal de la patinoire

Il est proposé par Tony Rancourt, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions pour l'entretien hivernal de la patinoire qui comprend la fabrication, l'arrosage et le déneigement de la glace. Le contrat sera du 15 décembre 2023 au 1^{er} avril 2024.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée "Soumission patinoire" au plus tard lundi le 4 décembre 2023 à 14 h. Les soumissions seront ouvertes dans les minutes qui suivront.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Il est également résolu de procéder à une offre d'emploi pour inviter les personnes intéressées à poser leur candidature au poste de préposé à l'entretien de la patinoire. Ceux-ci devront faire parvenir leur curriculum vitae à la municipalité au plus tard lundi le 4 décembre 2023 à 14 h. L'horaire pour ce poste est la fin de semaine : les vendredis, samedis et dimanches. Le nombre d'heures de travail peut varier et tient compte des conditions climatiques.

2023-11-172 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 20h35.

Maire _____ **Greffière trésorière/dir.gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.